

Ecole élémentaire de la Justice



École élémentaire
CERGY
2024



Vue générale de la cour "du haut". | © Violette Salin

Description du projet

Le groupe scolaire se trouve dans le quartier vallonné des Côteaux qui regroupe des logements collectifs, mais aussi le collège et le gymnase de la Justice. Au nord, au niveau du parvis, se trouvent quelques arbres de grande taille (cèdres, peupliers) sur une pelouse.

La superficie générale de la cour de récréation est importante, et ne présente à l'origine que quelques rares arbres d'envergures entourés d'espaces enherbés clôturés ou fortement piétinés. On compte quatre sous-espaces : « la cour du haut » auparavant réservée au CP et CE1, « la cour du bas » auparavant réservée au CE2, CM1 et CM2, le plateau sportif et l'espace intermédiaire déjà utilisé comme potager et verger fruitier.

Les travaux de la cour ont permis de désimperméabiliser, de végétaliser et d'aménager dans un but de sensibilisation aux enjeux environnementaux et de diversification pédagogique.

Une végétalisation massive permettra l'apport d'une nouvelle biodiversité et de fraîcheur en période estivale. La création de sous-espaces a permis d'installer de nombreux nouveaux usages tels des bulles d'activités calmes, comme sous la pergola, le tableau de dessin ou le jeu de bille, et dynamiques, comme la structure de jeux ou les rondins d'équilibre.



Urban Water | © Urban Water

Descriptif détaillé

Gestion de l'eau

La cour de récréation a été en grande partie désimperméabilisée avec un ratio de 70% perméables / 30% imperméables. Seuls les espaces le nécessitant (circulations principales et voie d'accès secours/engins ainsi que le plateau sportif) ont été conservés en enrobé existant. Le reste des espaces a été désimperméabilisé, soit végétalisé soit recouvert de revêtement drainant (stabilisé, copeaux...).

Cette forte désimperméabilisation permet la gestion par infiltration sur site de l'eau, pour les pluies courantes jusqu'aux pluies fortes, sans aucun rejet au réseau. Plusieurs petits espaces végétalisés ont été pensés comme des espaces de stockage et d'infiltration de ces eaux, à différents points intermédiaires et points bas de la cour.

L'eau de ruissellement de la toiture à double pente d'un des bâtiments de l'école est mise en valeur et acheminée grâce à la déviation des gouttières sur une pergola, jusqu'à deux larges zones d'infiltration aménagées de part et d'autre de la toiture. En voyant l'écoulement de l'eau sur les chaînes de pluie, les enfants pourront s'interroger sur le cycle de l'eau, les conséquences de l'imperméabilisation, et le processus d'infiltration.

Biodiversité

La grande quantité de pleine terre retrouvée donne à la biodiversité une place importante au sein de la cour de récréation. De nombreux arbres ont été plantés, arbres tiges ou cépées, des pergolas avec plantes grimpantes ont été construites en pied de façade et la quasi-totalité des zones désimperméabilisées sont recouvertes de massifs d'arbustes et vivaces.

En plus de cela, les différentes noues dispersées dans la cour et la végétation qui leur est propre vont encourager le développement d'une biodiversité particulière. Une zone dédiée à des carrés potagers a été délimitée et fera l'objet d'un aménagement participatif au sein même de l'école, en appuie à l'espace potager et verger existant.

Aménagements ludiques

Les deux parties de la cour de récréation étaient indépendante et ne profitaient d'aucune structure de jeux à l'exception de marquages au sol. Avec l'accord de l'équipe enseignante et pédagogique, les clôtures des quatre sous-espaces de la cour ont été retirées et la répartition des classes dans les deux cours du bas et du cour du haut n'est plus imposée afin de permettre aux enfants de profiter des divers espaces selon leurs envies et besoins et non selon leur âge.

De nombreux jeux adaptés à l'âge des élèves ont été installés. On retrouve ainsi des jeux d'équilibre en bois, des tableaux de dessin et de jeux, des espaces de repos (table, gradins), une grande structure de jeux, des cages multisports et panier ludique... Chacun installé dans des zones adaptées avec des copeaux ou du sol souple.

Galerie



Tracé de jeux ludique au sol conservé | © Violette Salin



Jeux d'équilibre et espace végétalisé | © Violette Salin



Espace pour faire classe dehors avec des gradins en bois et une toile tendue | © Violette Salin



Structure de jeux pour grimper et expérimenter son équilibre | © Violette Salin

 Vue générale de la cour "du bas"

Vue générale de la cour "du bas" | © Violette Salin

 Cheminement à l'arrière de la butte végétalisée

Cheminement à l'arrière de la butte végétalisée | © Violette Salin



Plantation de la noue centrale | © Violette Salin



En premier plan, le parcours de bille ; à l'arrière, une structure de jeux avec toboggan, pont suspendu et cloches pour faire de la musique. | © Violette Salin



Petite noue végétalisée et cheminement en sol stabilisé | © Violette Salin



Aménagement d'une pergola, support de la déconnexion des gouttières permettant d'acheminer l'eau de la toiture jusqu'à la noue végétalisée. Une chaîne de pluie permet d'acheminer l'eau doucement jusqu'à la noue. | © Violette Salin



Petite noue végétalisée et cheminement en sol stabilisé | © Violette Salin



Rondins de bois pour des jeux d'équilibre ou pour s'asseoir durant la classe dehors | © Violette Salin



Espace de potager et de verger existant ; recyclage des pavés retirés lors du chantier de la cour de récréation pour délimiter les carrés potagers | © Violette Salin

Tableau comparatif

Type d'espace	Surface en m ² avant	Surface en m ² après
Surfaces accessibles aux enfants	3 410	3 917
Surfaces imperméables	2 606	1 347
Surfaces perméables	0	369
Surfaces plantées	1 180	1 388

Points forts

- Un gain de 800 m² de sol désimperméabilisé
- 89 m³ d'eau infiltrés
- Quasiment plus de rejet au réseau, pour les pluies courantes et pluies fortes (30 ans)
- Plus de 30 arbres plantés et 26 espèces différents de vivaces et d'arbustes
- Présence d'une plus grande offre d'activités variées
- Accessibilité à une nature non clôturée au sein même de la cour

Points faibles

- Besoin de tests de perméabilité complémentaires réalisés en cour de chantier pour adapter le projet à la faible infiltration initiale de l'eau
- Clôturage temporaire des espaces d'infiltration avant leur plantation (septembre à novembre de l'année N des travaux)

Mentions techniques

Programme	École élémentaire
Année de livraison	2024
Lieu	, Rue de la Justice Pourpre , 95000 CERGY
Surface totale	5 540 m ²
Montant de l'opération	355 625 € HT
Montant des travaux	326 000 € HT
Montant des études	29 625 € HT
MOE	urban water
MOA	Ville de Cergy
AMO	urban water
Acteur(s)	CAUE du Val d'Oise

Projet accompagné par le
CAUE départemental

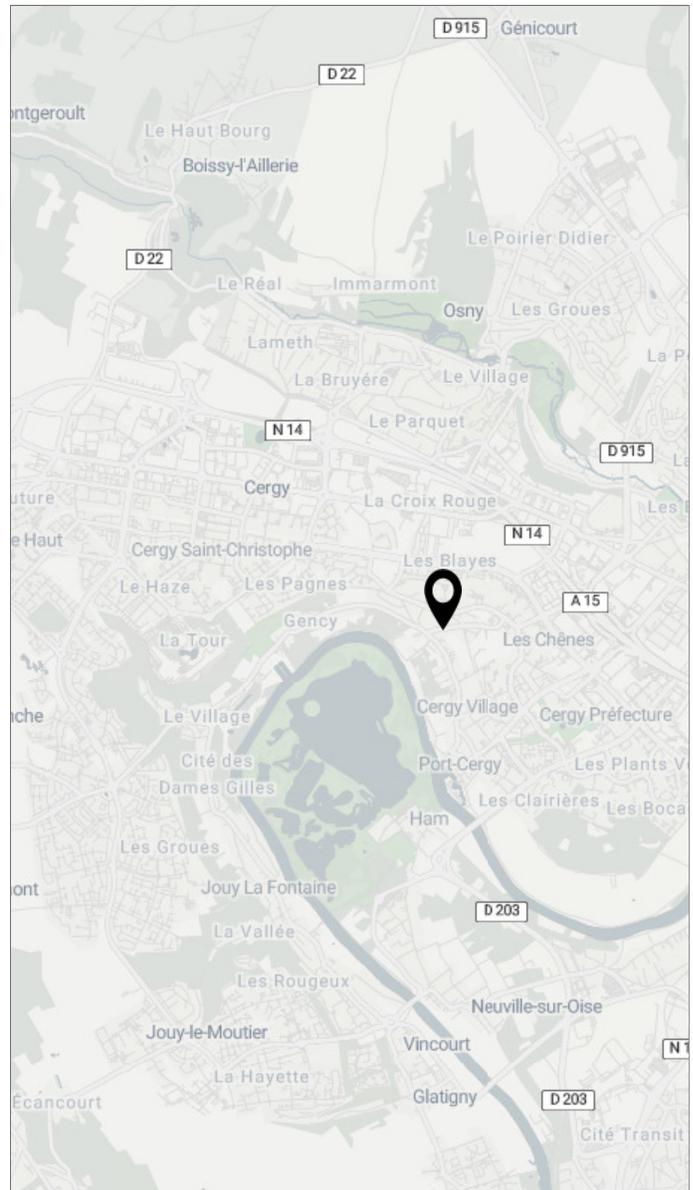


Cour accessible en dehors
des horaires scolaires ? Non

Projet subventionné	Oui	
Organisme(s) de subvention	Agence de l'Eau Seine Normandie	112 200 €
	-	58 500 €
	Département du Val d'Oise	
	- Région Ile de France	96 000 €

Action(s) de concertation menée(s)

En 2022, le CAUE95 a accompagné la commune de Cergy sur la transformation de la cour de l'école de la Justice en cour végétale, inclusive, sportive, studieuse et ludique. Afin de mobiliser l'ensemble des acteurs autour du projet et de mieux définir les besoins, la ville a associé dès le démarrage du projet l'ensemble des partenaires concernés en visant à partager les regards et aboutir à un consensus pour un nouvel aménagement de l'espace.



Au cours de l'année scolaire, le CAUE95 a ainsi animé :

- 1 comité de pilotage avec différents élu.e.s, différents responsables de services de la ville et acteurs de l'école ;
- 4 ateliers pédagogiques enfants avec les 16 élèves ambassadeurs de l'école de tous niveaux ;
- 3 ateliers de réflexion adultes avec l'équipe enseignante et périscolaire ainsi que les responsables des parents d'élève et différents élu.e.s.

Le résultat des ateliers de préprogrammations a permis de rédiger un cahier des charges d'usages pour la traduction opérationnelle du projet à destination du maître d'oeuvre paysagiste Urban Water, chargé de l'étude et de la conception de la cour.

Fiche projet exportée le 04/09/2025 à 01:12
depuis le site de l'Observatoire des Cours Oasis
accessible ici : www.observatoire-oasis.fr

caue
de Paris

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

